



> RENTREE 2025

COMMENT CANDIDATER EN LICENCE (LMI) ET MASTER MUSICIEN INTERPRETE (MMI) ?

JE CANDIDATE EN LICENCE MUSICIEN INTERPRETE (L1 / L2 / L3) :

1. Je m'inscris entre le 04 mars et le 11 mai 2025 au test d'entrée en L1 via la plateforme imuse du CRR : <https://www.imuse-montpellier.fr/extranet/extranet2/>
2. Pour une inscription en L2 ou L3, je m'inscris via la plateforme imuse du CRR et je m'inscris en parallèle sur eCandidat (à partir du 14 avril 2025) : <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/>
3. Je reçois une convocation pour le test instrumental et de FM qui se déroulera à la Cité des Arts, le Mardi 27 mai 2025.
4. Je suis informé des résultats le mardi 27 mai 2025 et je procède ensuite aux démarches d'inscription administrative auprès des deux établissements partenaires (Université et Conservatoire)

JE CANDIDATE EN MASTER MUSICIEN INTERPRETE (M1 / M2):

1. Je m'inscris entre le 04 mars et le 11 mai 2025 via la plateforme imuse du CRR : <https://www.imuse-montpellier.fr/extranet/extranet2/>
2. Pour une inscription en M2, je m'inscris via la plateforme imuse du CRR et je m'inscris en parallèle sur eCandidat (à partir du 14 avril 2025) : <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/>
3. Je reçois une convocation pour le test instrumental et de FM qui se déroulera à la Cité des Arts, le Mardi 27 mai 2025.
4. Juin 2025 : Transmission des propositions d'admissions et inscription administrative auprès des deux établissements partenaires (Université et Conservatoire)

Etudiants résident à l'étranger au moment de la candidature : Possibilité de test en visio. Merci pour cela de contacter Mme Barkate (responsable du service scolarité du conservatoire) melissa.barkate@montpellier.fr

+ d'infos : contacter le service scolarité de la Cité des Arts (scolarite.crr@montpellier.fr)

ou M. Nathanaël ESKENAZY, Directrice du département Musique et Musicologie de l'UPV (nathanael.eskenazy@univ-montp3.fr)